

Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain QUILICHINI et Emmanuel CELERI, Notaires Associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc,

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE DE CARBUCCIA

Suivant acte reçu par Maître Marc-Baptiste SANSONETTI, Notaire à AJACCIO, le 7 mars 2024, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil concernant :

-Mlle Marie Octavie BELLINI, demeurant à CARBUCCIA (20133) Costa, née à CARBUCCIA le 7 janvier 1895, célibataire et décédée à CARBUCCIA le 9 juillet 1957. -M. Sylvestre Dominique BELLINI, époux de Mme Marie-Antoinette BASTELICA, demeurant à AJACCIO (20000) 5 rue Rossi, né à CARBUCCIA le 7 juin 1896, marié à la mairie d'AJACCIO (20000) le 7 mars 1936 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts et décédé à AJACCIO le 15 mars 1963. -Mme Anne Marie BELLINI, demeurant à CARBUCCIA (20133) Cardetto, née à CARBUCCIA le 21 mars 1898, Vve de Mr François Marie CARBUCCIA et décédée à VIVARIO (20219) le 17 septembre 1992. -Mr Toussaint Hilaire BELLINI, époux de Mme Marcelle DURIEZ, demeurant à CARBUCCIA (20133) Costa, né à CARBUCCIA le 4 octobre 1904, marié à la mairie de LOOS (59120) le 1er août 1931 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts et décédé à CARBUCCIA le 30 mai 1980.

Ils possèdent depuis plus de trente (30) ans, les biens immobiliers sis sur la commune de CARBUCCIA (20166) savoir :

-Concernant Mlle Marie Octavie BELLINI :

1/ Ldt Vignola, des parcelles de terre :

Section	N°	Surface
B	977	19 a 40 ca
B	990	01 a 10 ca (BND à prendre dans 02 a 20 ca)
B	991	25 ca (BND à prendre dans 50 ca)

2/ Ldt Ramulaccia et Farroni, des parcelles de terre :

Section	N°	Surface
B	145	11 a 25 ca
B	147	02 ca (BND à prendre dans 63 ca)

3/ Ldt Chiosello, une parcelle de terre :

Section	N°	Surface
B	497	05 a 70 ca

4/ Ldt Aja al Pero, une parcelle de terre :

Section	N°	Surface
A	122	79 a 00 ca

5/ Ldt Artinzia, une parcelle de terre :

Section	N°	Surface
C	42	74 a 80 ca

6/ Ldt Fontanella, une parcelle de terre :

Section	N°	Surface
C	139	25 a 80 ca

7/ Ldt Nuttola, une parcelle de terre :

Section	N°	Surface
C	297	97 a 92 ca

8/ Lieu-dit Diceppi, une parcelle de terre :

Section	N°	Surface
A	75	87 a 59 ca

9/ Ldt Canale, une parcelle de terre :

Section	N°	Surface
B	582	35 a 40 ca

-Concernant Mr Sylvestre Dominique BELLINI :

1/ A titre indivis, la moitié en pleine propriété de : Ldt Costa, une maison composée de deux unités d'habitation, savoir : Une première située côté Nord, comprenant : au rdc : un séjour, une cuisine, une terrasse et une grande cave, au 1er étage : une chambre, une salle de bains avec WC, un petit salon et au 2è étage : deux chambres, grenier au-dessus. Une seconde située côté Sud, comprenant : au rdc : une cuisine/salle à manger, une chambre, à l'étage : une chambre, et grenier au-dessus. Terrain autour à usage de jardin cadastré :

Section	N°	Surface
B	326	02 a 45 ca

2/ A titre indivis, la moitié (1/2) en pleine propriété, Ldt Valdo, une parcelle de terre :

Section	N°	Surface
B	359	26 a 25 ca

3/ Ldt Chiosello, des parcelles de terre :

Section	N°	Surface
A	125	18 a 50 ca
A	126	61 a 20 ca
A	474	08 a 30 ca

4/ Ldt Parata, une parcelle de terre :

Section	N°	Surface
C	70	01 ha 30 a 80 ca

5/ Ldt Cuticci, les parcelles de terre :

Section	N°	Surface
C	343	49 a 60 ca
C	344	48 a 80 ca

6/ Ldt Padule, une parcelle de terre :

Section	N°	Surface
C	255	02 ha 15 a 90 ca

7/ Ldt Rumusagio, des parcelles de terre :

Section	N°	Surface
B	634	38 a 60 ca
B	841	21 a 45 ca (BND à prendre dans 41 a 47 ca)
B	844	63 a 74 ca

8/ Ldt Cardetti, des parcelles de terre :

Section	N°	Surface
A	56	06 a 50 ca (BND à prendre dans 19 a 50 ca)
A	58	06 a 08 ca (BND à prendre dans 18 a 23 ca)

9/ Ldt Valdo, une petite construction à usage de toilettes :

Section	N°	Surface
B	358	30 ca

10/ Ldt Valdo, une parcelle de terre :

Section	N°	Surface
B	365	03 a 55 ca

-Concernant Mr Toussaint Hilaire BELLINI :

1/ A titre indivis, la moitié en pleine propriété, Ldt Costa, une maison composée de deux unités d'habitation, une première située côté Nord, comprenant : au rdc : un séjour, une cuisine, une terrasse et une grande cave, au 1er étage : une chambre, une salle de bains avec WC, un petit salon. Au 2è étage : deux chambres, grenier au-dessus. Une seconde située côté Sud, comprenant : au rdc : une cuisine / salle à manger, une chambre, à l'étage : une chambre, grenier au-dessus. Terrain autour à usage de jardin :

Section	N°	Surface
B	326	02 a 45 ca

2/ A titre indivis, la moitié en pleine propriété, Ldt Valdo une parcelle de terre :

Section	N°	Surface
B	359	26 a 25 ca

3/ Ldt Valdo des parcelles de terre :

Section	N°	Surface
B	364	02 a 55 ca
B	370	06 a 10 ca
B	377	80 ca
B	379	01 a 07 ca

4/ Ldt Vignaccia, une parcelle de terre :

Section	N°	Surface
B	304	06 a 93 ca

5/ Ldt Chiosello, une parcelle de terre :

Section	N°	Surface
B	430	25 a 50 ca

6/ Ldt Foce, des parcelles de terre :

Section	N°	Surface
A	430	60 a 30 ca
A	468	03 a 80 ca

7/ Ldt Parata, une parcelle de terre :

Section	N°	Surface
C	76	57 a 85 ca

8/ Ldt Capazzo, une parcelle de terre :

Section	N°	Surface
C	295	02 ha 74 a 10 ca

9/ Ldt Pietraja, une parcelle de terre :

Section	N°	Surface
C	339	01 ha 11 a 49 ca

10/ Ldt Endali, une parcelle de terre :

Section	N°	Surface
A	295	51 a 80 ca

11/ Ldt Perello, une parcelle de terre:

Section	N°	Surface
D	42	72 a 68 ca

12/ Ldt Costa, une maisonnette,

Section	N°	Surface
B	327	20 ca

-Concernant Mme Anne Marie BELLINI veuve CARBUCCIA :

1/ Ldt Acqua Buona, des parcelles de terre:

Section	N°	Surface
B	776	02 a 90 ca
B	777	58 a 70 ca

2/ Ldt Vetricella, une parcelle de terre :

Section	N°	Surface
B	735	61 a 33 ca

3/ Lieu-dit Angeloviso, une parcelle de terre :

Section	N°	Surface
B	1032	42 a 80 ca

4/ Ldt Casaccia, des parcelles de terre :

Section	N°	Surface
A	253	01 ha 58 a 80 ca
A	254	10 a 30 ca

5/ Ldt Fontanella, une parcelle de terre :

Section	N°	Surface
C	128	52 a 41 ca

6/ Ldt Liscia, une parcelle de terre :

Section	N°	Surface
A	14	22 ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 : "Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Adresse mail de l'étude : rombaldi.formalités@notaires.fr